

LE SAVIEZ-VOUS ?

l'UNESCO, dans son souci de promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine, fait un pas en avant et définit en 2003 le patrimoine culturel immatériel des communautés comme l'ensemble des pratiques, des représentations, des expressions, des connaissances et des savoir-faire, transmis de génération en génération sur un territoire, contribuant à lui donner un sentiment d'identité et de continuité.

Le 17 octobre 2003 : La Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel par l'UNESCO est signée.



Les champs de tubéreuses et de jasmin de Constant Viale au Plan de Grasse.

6 ANS DE DÉMARCHES POUR UN BILAN D'ÉTAPE PRESTIGIEUX

2008

Nadia Bédar, auteur et directrice éditoriale du premier programme TV consacré au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) rencontre Jean-Pierre LELEUX, alors Sénateur-Maire de Grasse dans l'idée de faire inscrire au patrimoine de l'humanité les Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Une démarche longue et complexe qui se décline en plusieurs étapes.

2010 - 2011

Premières approches auprès du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Commission Française pour l'UNESCO.

2012

Rapport d'enquête auprès des praticiens : cultivateurs de plantes à parfum, industriels chargés de la transformation des matières premières et compositeurs parfumeurs du territoire sont interrogés sur leur pratique et associés à la démarche d'inscription. Un plan d'action est lancé.

2013 - juillet

Création de l'association «Patrimoine Vivant du Pays de Grasse».

2013 - septembre

Ouverture des champs de culture au public dans le cadre des journées du patrimoine.

17 octobre 2013

1^{er} Colloque consacré aux savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse et demande officielle d'inscription auprès des membres du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Commission Française pour l'UNESCO en présence d'ambassadeurs et de représentants d'Inde, du Pérou et de Bulgarie.

19 février 2014

Présentation du dossier à Son Excellence l'Ambassadeur de France à l'UNESCO.

23 avril 2014

Le comité du Patrimoine ethnologique et immatériel du Ministère de la Culture et de la Communication inscrit à l'unanimité à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel Français «les Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse : la Culture de la Plante à Parfum, la connaissance des Matières Premières Naturelles et leur transformation, l'art de composer le Parfum». C'est une première victoire !

8 juillet 2014 au Sénat

Célébration de l'inscription à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel de la France et annonce officielle du projet de création d'une Chaire UNESCO consacrée aux Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Nous en sommes là.

Cette première reconnaissance en appelle d'autres.

Après l'inscription au patrimoine immatériel français, on garde le cap sur l'objectif :

L'inscription au patrimoine immatériel de l'humanité.

L'association Patrimoine vivant du Pays de Grasse grossit et réunit aujourd'hui toutes les couches de la population, tous les publics liés de près ou de loin à l'activité du parfum : des cultivateurs de plantes à parfums, des connaisseurs des matières premières naturelles et des spécialistes de leur transformation, un collège de parfumeurs, des associations de valorisation et de transmission du patrimoine, des enseignants, des élus et représentants de la société civile, des scientifiques et un comité opérationnel.

Leur prochain rendez-vous est prévu en octobre 2014 avec le 2^e colloque consacré au savoir-faire liés au parfum en pays de Grasse «se parfumer, un acte d'humanité ?»

UN COLLOQUE INTERNATIONAL SE PARFUMER, UN ACTE D'HUMANITÉ ?

Le colloque du 17 Octobre 2014 est réservé aux membres du conseil d'administration de l'association Patrimoine vivant du Pays de Grasse, aux élèves de l'institut Grasse of Perfumery et à leurs invités. Un colloque grand public ouvert à tous est d'ores et déjà prévu le 17 Octobre 2015, pour la 3^e rencontre autour de l'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Jérôme VIAUD, Maire de Grasse, Président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et Vice-Président du Conseil Général des Alpes Maritimes est l'hôte officiel de ce colloque international programmé le 17 Octobre 2014.

Président d'honneur de la manifestation, il recevra aux côtés de Monsieur Jean-Pierre LELEUX, Président de l'association Patrimoine vivant du Pays de Grasse, de Nadia BEDAR responsable de la mission PCI et de Monsieur Patrick de CAROLIS, co-président d'honneur, un aréopage de personnalités remarquables : Son Excellence Monsieur Philippe, LALLIOT, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, son excellence Shri Arun Kumar SINGH, ambassadeur de l'Inde, son excellence Kenjiro MONJI, ambassadeur du Japon ainsi qu'une délégation officielle des Emirats arabes.

Monsieur Bruno FAVEL, chef du département des affaires européennes et internationales au Ministère de la Culture et Président du comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage du Conseil de l'Europe sera parmi les invités. La couverture médiatique et l'animation des débats seront assurées par des journalistes régionaux et nationaux.

Au programme de la journée, quatre ateliers : Transmettre, Innover, Voyager, Parfumer. Une réflexion sur le beau au service de la dignité humaine : l'art de se parfumer, loin d'être accessoire, est un acte essentiel dont on trouve les traces dans toutes les cultures. Le colloque se terminera sur une lecture de lettres d'amour au parfum, réalisée par les intervenants au sanctuaire parfumé ND de Valcluse.

*Mes amours,
Mes amours,
A moi épouse, mes enfants, mes aïeux...
A ma terre, à son Parfum, au petit matin, qui après
une nuit dorée fait surgir toutes les senteurs...
Senteurs de Rose, de Jasmin, de Tubéreuse... et...
Et soudain, des chants, le chant des cueilleuses et de
leurs enfants qui montent aux champs...
Chut !!!
Fermez les yeux, sentez, écoutez, ce y est...
Bienvenue dans le Pays de Grasse, dans votre pays !
Tout cela est en vous, cela fait partie de vos racines, de
votre patrimoine moral et spirituel !
Cet amour coule dans vos veines !
Sais Amour, plus de belle fragrance !
Sais Amour, plus de beau champ de fleurs !
Et il y a pas de beauté sans Amour !
Et c'est pour cela que je t'aime, toi moi amoureuse !*

Thierry BORTOLINI